**Intervention de F. Delcombre au conseil municipal du 27 mars 2008**

Traditionnellement, sur ce genre de questions comme la fixation du nombre d'adjoints ou du nombre de conseillers délégués nous n'intervenons pas, estimant que nous n'avons pas à approuver ou désapprouver a priori les choix d'organisation interne à la majorité et nous nous abstenons.

Toutefois, la réponse apportée à cette question est un élément qui fait partie d'un ensemble qui au total est révélateur de la façon dont nous pratiquons la politique au quotidien, et là nous ne pouvons que marquer notre désaccord. Au cours de la dernière séance, nous avons l'un comme l'autre regretté la faible participation de nos concitoyens à cette élection et pour notre part nous avons précisé que, pour y intéresser le maximum de Soiséens la prochaine fois, il fallait que nous nous attachions à faire fonctionner la démocratie le mieux possible.

Mais, la première condition pour que cela fonctionne bien, c'est que les actes soient en adéquation avec les discours. Lors du premier conseil municipal de la mandature, il y a douze jours, vous avez déclaré que vous étiez pour une large représentation de la minorité dans les syndicats dont la commune fait partie, sauf quand cela pouvait avoir une incidence sur la présidence dudit syndicat. De même, au cours de ces dernières années, vous avez dit ici plusieurs fois que, personnellement, vous étiez pour que la minorité soit représentée à la Cavam. Or, au moment de passer aux actes, c'est tout le contraire qui se réalise, puisque vous avez pris tous les postes la dernière fois et que vous vous apprêtez à faire de même ce soir pour la Cavam et les 3 syndicats à l'ordre du jour.

Nous ne nous étendrons pas ce soir sur la faute politique que constitue ce choix, ni même sur l'erreur monumentale que cela constitue en termes de bonne gestion de nos collectivités, nous aurons l'occasion de le faire en d'autres temps et d'autres lieux. Simplement, puisque donc vous considérez que les choses vont bien mieux quand vous êtes uniquement entre vous, et bien nous allons en prendre acte, et nous allons vous laisser poursuivre cette assemblée tout seuls entre vous.